

Paris, le 7 mai 2025

Conférence financière des territoires : l'APVF demande un moratoire sur les charges contraintes

L'Association des Petites Villes de France (APVF), représentée par Christophe Bouillon, ancien député de Seine-Maritime et Maire de Barentin, et Antoine Homé, Premier vice-président et maire de Wittenheim, a participé à la Conférence financière des territoires organisée le 6 mai sous l'égide du Premier ministre. Elle salue une **inflexion de discours du gouvernement**, à travers la reconnaissance de la **non-responsabilité des collectivités territoriales dans la dégradation des comptes publics** et des efforts fournis par elles pour atténuer le déficit public de l'Etat.

Les élus des petites villes sont de bons gestionnaires, avec une évolution maîtrisée de leurs dépenses de fonctionnement en moyenne sur 10 ans de + 1,2 % par an, et un encours de dette en diminution constante depuis une dizaine d'année. Mais, les enquêtes récentes de l'APVF laissent présager un déclin de leur situation financière : un tiers des petites villes subirait une baisse de leur épargne brute en 2025, remettant parfois en cause l'existence du service de proximité et freinant l'investissement local. Toute contribution au redressement des comptes publics doit être **différenciée et adaptée aux capacités réelles des collectivités à assurer leurs missions fondamentales**. Elle doit être **équitable et reposer sur un diagnostic fin**.

Si l'APVF se félicite de la volonté du gouvernement d'associer plus directement les collectivités à l'élaboration du projet de budget 2026, elle souhaite que ce partenariat soit institutionnalisé dans le cadre d'un **nouveau contrat entre l'Etat et les collectivités, avec des engagements réciproques et des garanties**. Comme a insisté Christophe Bouillon, la visibilité pluriannuelle sur les ressources locales est un premier pas attendu et doit s'accompagner d'un **moratoire sur les charges contraintes**.

En outre, il faut avancer sur la simplification. Les économies qu'elle peut générer doivent être prises en compte dès le prochain budget. Il faut également être au rendez-vous de la transition écologique car, dans ce domaine aussi, la France a des engagements ambitieux à tenir et **les collectivités territoriales qui portent 70 % de l'investissement public sont en première ligne**.

L'APVF se tient à la disposition du gouvernement pour travailler sur le chantier des finances locales et participera de manière constructive aux quatre groupes de travail proposés lors de la séance. Pour des collectivités pleinement responsables, elle suggère l'ouverture d'un cinquième groupe de travail sur la **modernisation de la fiscalité locale**.

Contact Presse

André ROBERT, Délégué général - 01 45 44 00 83 - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr

Antoine OLLIVIER, Conseiller – 01 45 44 63 99 – 06 47 43 02 28 – aollivier@apvf.asso.fr

